

II. 2. 1/10

M. Hatzfeld

INITIATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

N° 1 - LA SECURITE SOCIALE

Compte-rendu du cours de M. HATZFELD

I - QU'EST-CE QUE LA SECURITE SOCIALE ?

C'est un organisme chargé non seulement de rembourser les frais de maladie ou de maternité, comme le pense la majorité des Français, mais aussi des prestations aux vieux et aux accidentés du travail, ainsi que des allocations familiales.

Donc : vaste organisme dont la vocation est de couvrir tous les risques sociaux (maladie, accidents, etc...) en face desquels on ne pourrait laisser l'individu seul; c'est pourquoi il résulte d'une solidarité collective permettant ainsi à tous les travailleurs de s'assurer contre ces risques.

Il n'est donc pas étonnant de constater que les dépenses de la Sécurité Sociale sont énormes, puisqu'elles représentent environ 1/6 du revenu national. (En 1957 : - total dépenses de la Sécurité Sociale pour tous les régimes : 26130 millions
- revenu national : 160400 millions)

II - NAISSANCE ET INSTITUTIONS DE LA SECURITE SOCIALE

Il est un slogan bien connu : "La Sécurité Sociale est l'une des grandes conquêtes de la classe ouvrière". Qu'en est-il exactement ?

Au XIXe siècle, le drame de la misère ouvrière se doublait de celui de l'insécurité ouvrière : un ouvrier malade ou accidenté du travail était irrémédiablement condamné au chômage. Comme il était impossible aux ouvriers d'épargner, vu que leurs salaires étaient déjà insuffisants, il ne leur restait alors qu'une seule solution : créer des caisses alimentées par des cotisations des ouvriers eux-mêmes, mais aussi par des cotisations de leurs patrons et qui redistribueraient en cas de besoin de l'argent aux plus nécessiteux. C'est ainsi que sont nées nos mutuelles. Cet idéal mutualiste a d'ailleurs fortement marqué les institutions de notre Sécurité Sociale. On peut donc conclure en disant que :

- 1) la Sécurité Sociale a d'abord intéressé les travailleurs les plus défavorisés (ceux dont le revenu se situait le plus au-dessous d'un certain niveau). Si par la suite elle s'est élargie, elle est quand même partie du monde du travail.
- 2) la Sécurité Sociale est effectivement financée par des cotisations payées par les travailleurs, mais aussi par leurs employeurs (il a fallu pour cela des dizaines d'années de luttes) dans les proportions suivantes :
 - pour le travailleur = retenue de 6% sur le salaire
 - pour le patron = 12,5 % allant aux Assurances Sociales + 14,25 % aux Allocations familiales.
- 3) la Sécurité Sociale n'est pas un service public étatisé. C'est une institution de type mutualiste = elle est gérée par des Conseils d'administration qui comprennent 2/3 de représentants des travailleurs et 1/3 de représentants des employeurs.

Fourtant, dans quelle mesure ces C.A. démocratiquement élus ne sont-ils pas télécommandés par l'Administration du Travail qui a la tutelle des institutions de la Sécurité Sociale ? En effet, les pouvoirs publics imposent un certain nombre de règles de gestion : puisque la Sécurité Sociale distribue des prestations représentant des sommes fabuleuses, il est normal que ces sommes soient déterminées par la loi (mêmes prestations pour des cas équivalents). De plus, une partie du budget de la Sécurité Sociale est employée à des investissements à caractère sanitaire et social (lorsque dans une région on construit un hôpital, c'est avec les fonds de la Sécurité Sociale dans une part souvent très importante). Il est donc normal que ces investissements soient décidés par les représentants des assurés sociaux, dont on ne peut pas nier la compétence.

On constate donc deux tendances, ce qui constitue un problème assez grave :

- gestion par les représentants des assurés sociaux
- technocratie, centralisation = les grandes décisions sont à prendre par les pouvoirs publics.

III - INFLUENCES DETERMINANTES DANS LA CREATION DE NOTRE SECURITE SOCIALE

A - Deux influences étrangères

- 1) celle de la Sécurité allemande, fondée vers 1885 par Bismarck pour "faire du social contre les socialistes". Or ce sont les lois de la Sécurité Sociale allemande qui ont inspiré dans une certaine mesure le législateur français de 1925-28. Notre Sécurité Sociale n'a donc pas eu que des inspirateurs ouvriers.

2) influence anglaise : plan de sécurité sociale préparé pendant la 1^{ère} guerre mondiale par Lord Beveridge : organiser la distribution du revenu de remplacement dans le cas où le chômage était de nature à réduire le revenu du travailleur et à créer ainsi des poches de sous-consommation. D'où son idée : on peut enrayer une crise si on assure des distributions de revenus de complément.

On voit donc que notre système de Sécurité Sociale mis en place en 1945 n'obéit pas qu'à des mobiles de type socialiste. On peut dans une large mesure se demander s'il n'est pas fait pour porter remède aux défauts inhérents à l'ancien capitalisme : de ce fait il en assurerait la survie.

B - Influence patronale

Une part appréciable de notre Sécurité Sociale est née d'une initiative du patronat (surtout chrétien) : allouer dans quelques entreprises une forme de sursalaire aux travailleurs ayant une famille à charge. Certes, l'idée de départ était qu'on éviterait ainsi qu'ils ne soient trop combattifs et qu'on obtiendrait une division des ouvriers qui ne pourrait être que profitable au patronat (d'une part les ouvriers mariés, de l'autre les célibataires). Mais il y eut aussi des raisons natalistes : le patronat voulait encourager la natalité entre les deux guerres. L'état a encouragé peu à peu cette initiative patronale et a pris en charge les Allocations familiales, qui ont été généralisées. Même si elles ont changé de caractère (puisqu'elles répondent beaucoup moins, aujourd'hui à une idée nataliste) elles gardent encore dans une certaine mesure des traces de leur origine.

Ainsi par exemple la gestion des Allocations familiales, différente de la gestion des Caisses d'Assurance Sociale (maladie, maternité, vieillesse, accidents du travail), est assurée par un Conseil d'Administration qui comprend en nombre égal d'une part des représentants des salariés et de l'autre des représentants des employeurs et des travailleurs indépendants.

C - La Sécurité Sociale a fini par déborder le monde du travail.

La Sécurité Sociale intéresse un nombre croissant d'assurés sociaux. Les Allocations familiales intéressent la totalité des citoyens. La Vieillesse aussi a dépassé le cadre des salariés. Enfin, l'Assurance Maladie se répand de plus en plus, même parmi les agriculteurs (multiplication des mutuelles, etc...).

Il est donc important de noter que l'ensemble de la population prend conscience du fait qu'il est impossible d'assurer sa sécurité, et par là même sa liberté, grâce à l'ancien mécanisme de l'épargne et qu'il faut avoir recours à des Caisses de Sécurité Sociale. C'est pourquoi de plus en plus la Sécurité Sociale n'est plus uniquement celle des salariés et les influences les plus diverses s'y mêlent. Peu à peu elle perd son caractère original pour laisser place à une grande institution nationale.

Il est donc difficile de savoir si cette institution doit être considérée comme un pas en avant vers le socialisme ou au contraire comme une habile concession du capitalisme assurant sa survie.

IV - TROIS PROBLEMES RELATIFS A LA SECURITE SOCIALE

A - Equilibre financier de la Sécurité Sociale

On a dit que la Sécurité Sociale est un gouffre où l'argent de l'Etat disparaît.

1) La Sécurité Sociale groupe toute une série de régimes très différents :

- régime général du commerce et de l'industrie (salariés et étudiants)
- régimes spéciaux des salariés (SNCF, mines, etc...)
- régime des commerçants
- régime des agriculteurs

Le ler de ces régimes ne doit rien à l'Etat; au contraire, il a souvent été utilisé pour subventionner d'autres régimes.

2) le gonflement des dépenses est normal = il est dû au gonflement des dépenses des maladies. Ce qui prouve tout simplement qu'on se soigne plus et mieux et il n'y a pas à s'en plaindre. Ce qui est inquiétant, c'est que les dépenses pour la maladie (dépenses incontrôlables) freinent celles pour les vieux.

3) on dit aussi que les dépenses de gestion sont trop élevées = il est en fait souhaitable qu'elles soient augmentées = meilleur fonctionnement des services, rendre la Sécurité Sociale plus populaire (cf guichets).

B - Conflit entre les médecins et la Sécurité Sociale

Pendant de longues années les médecins se sont battus pour défendre leur droit de déterminer librement leurs honoraires en fonction de leurs connaissances et des revenus de leurs clients. Ils ne voulaient pas s'engager à passer un accord avec la Sécurité Sociale fixant le taux de leurs honoraires.

Celle-ci se trouvait devant une situation difficile, ne pouvant rembourser 80% de n'importe quel honoraire (débat autour du projet Gazier 1957)

En 1960 = décret donnant la liberté aux médecins de signer individuellement un accord avec la Sécurité Sociale au cas où leur syndicat ne le voulait pas.

La large majorité du corps médical a accepté ce décret. Il reste quelques grandes villes où l'accord n'est pas complet, mais le problème est en grande partie résolu.

En contrepartie, les médecins ont obtenu des avantages sociaux :

- assurance maladie pour leurs propres proches
- complément pour les vieux jours

Donc : la solidarité collective s'implante même parmi les professions libérales.

C - Développement des régimes complémentaires

Comme les dépenses maladie sont pratiquement incompressibles, on a réduit d'autres prestations dépendant du législateur. C'est ainsi qu'on a gelé les prestations des vieux qui, de ce fait, sont mal lotis. D'où l'apparition de régimes complémentaires pour la vieillesse qui permettraient d'augmenter les assurances vieillesse. Aussi = régime complémentaire chômage = idée du patronat : complément distribué en cas de chômage.

Ces régimes complémentaires sont des institutions paritaires = les représentants des patrons et des travailleurs s'y trouvent à égalité. Les patrons ont donc une majorité de fait dans les C.A. (à cause de la division du syndicalisme ouvrier).

Ces régimes complémentaires débordent leur but primitif et s'imposent à l'ensemble des salariés.

V - CONCLUSION

La Sécurité Sociale est une institution fondamentale qui se développe au rythme même de notre développement économique et social. Bien qu'étant d'inspiration ouvrière, socialiste, la Sécurité Sociale se situe en réalité entre le socialisme et le capitalisme.

Le problème le plus important est donc de savoir si la gestion de la Sécurité Sociale restera démocratique, c'est-à-dire si elle restera entre les mains des assurés sociaux eux-mêmes et de leurs représentants, qui ont la vision des intérêts locaux = la centralisation est le danger à éviter.

Il faut établir un équilibre entre une gestion décentralisée et un contrôle efficace des pouvoirs publics.